

République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi



Message de SEM le Président Sall

**Déclaration d'état d'urgence dans le cadre de la lutte contre la
maladie à coronavirus COVID-19**

Palais de la République, 23 mars

Mes chers compatriotes,

La situation liée à l'évolution dans notre pays de la maladie à coronavirus (COVID-19), m'amène à nouveau à m'adresser à vous.

Cette maladie, apparue en décembre 2019, est devenue une pandémie ; c'est-à-dire une épidémie à l'échelle mondiale.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A la date d'aujourd'hui, le COVID-19 a envahi plus de 140 pays, dont le Sénégal.

Le nombre de personnes infectées s'élève à plus de 340 000.

A ce jour, le COVID-19 a tué plus de 15 000 personnes, plongeant des familles entières dans le deuil et le désarroi.

Ce moment est inédit dans l'histoire de l'humanité.

Voilà que **l'infiniment petit fait trembler le monde**

entier, de façon **brutale**, **rapide** et **massive** ; ignorant les frontières ; frappant sans distinction pays riches comme pays pauvres, et sans égard pour le statut social des uns et des autres.

Gouvernants et gouvernés, riches ou pauvres, personne n'est à l'abri du COVID-19.

Depuis trois mois, une véritable **guerre mondiale** s'est déclenchée contre cet ennemi commun. Notre pays n'est pas en reste.

Ce soir, mes pensées vont d'abord aux malades du COVID-19. Je leur exprime toute mon affection et mes vœux de prompt rétablissement.

J'encourage le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, et l'ensemble de ses équipes, dans la tâche difficile qu'ils mènent de jour et de nuit.

Un personnel médical et paramédical dévoué est au front d'une lutte sans merci contre le COVID-19, pour notre salut.

A tous ces braves hommes et femmes, je renouvelle mes remerciements et mon soutien dans ce combat risqué contre un **ennemi vicieux, mortel et invisible à l'œil nu.**

Je salue nos Forces de défense et de sécurité, ainsi que toutes les bonnes volontés mobilisées dans la lutte contre le COVID-19.

J'exprime ma gratitude à toutes les forces vives de la Nation. Classe politique, Majorité et Opposition réunies, mouvements citoyens, partenaires sociaux, secteur privé, guides religieux et coutumiers et citoyens, vous êtes nombreux à soutenir l'élan national de riposte contre le COVID-19.

Depuis l'apparition du premier cas, le 2 mars dernier, le Gouvernement a mis en place un plan de contingentement en cours pour endiguer la progression de la maladie.

Mais, de toute évidence, nous n'y sommes pas encore parvenus.

Au contraire, d'un premier cas déclaré le 2 mars, nous en sommes aujourd'hui à 71 malades sous traitement dans les 4 arrondissements de Dakar, ainsi qu'à Mbao, Yeumbeul, Guédiawaye, Rufisque, Touba, Mbour, Thiès, Popenguine, Saint-Louis et Ziguinchor.

1561 personnes en contact avec la maladie sont présentement suivies et seront désormais confinées dans des réceptifs hôteliers par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale.

L'épidémie qui était confinée à un seul foyer s'est étendue à d'autres localités du pays. **C'est dire que le virus gagne du terrain.**

J'ajoute qu'à ce jour, il n'y a ni vaccin, ni médicament homologué contre le COVID-19.

Ce soir, mes chers compatriotes, et je vous le dis avec solennité, l'heure est grave.

La vitesse de progression de la maladie nous impose de relever le niveau de la riposte. A défaut, nous courons un sérieux **risque de calamité publique.**

En conséquence, en vertu de **l'article 69** de la Constitution et de la loi **69-29 du 29 avril 1969**, à compter de **ce soir à minuit, je déclare l'état d'urgence sur l'étendue du territoire national.**

Le gouvernement, les autorités administratives et l'ensemble des services de l'Etat concernés

prendront toutes les dispositions nécessaires à l'application sans délai du décret sur l'état d'urgence.

J'ordonne les forces de défense et de sécurité de se tenir prêtes en vue de l'exécution immédiate et stricte des mesures édictées sur l'étendue du territoire national.

Conformément à la loi sur l'état d'urgence, ces mesures donneront en particulier aux autorités administratives compétentes le pouvoir :

- *de réglementer ou d'interdire la circulation des personnes, des véhicules ou des biens dans certains lieux et à certaines heures ;*
- *d'interdire, à titre général ou particulier, tous cortèges, défilés, rassemblements et manifestations sur la voie publique ;*

- *d'ordonner, la fermeture provisoire des lieux publics et lieux de réunions ;*
- *d'interdire, à titre général ou particulier, les réunions publiques ou privées de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de provoquer ou d'entretenir le désordre.*

Ces mesures, non exhaustives, pourraient évoluer en fonction des circonstances.

Elles sont assorties d'un **couvre-feu sur l'étendue du territoire national, de 20 heures à 6 heures.**

Une limitation, et au besoin une interdiction, sera imposée au transport de voyageurs de région à région.

Le Ministre en charge des Transports, en rapport avec les Ministres de l'Intérieur et des Forces Armées, prendra les dispositions nécessaires à

l'application de cette mesure, y compris en milieu urbain.

Conformément à l'article 77 de la Constitution, je saisisrai l'Assemblée nationale d'un projet de loi habilitant le Président de la République à prendre, **pour une durée de trois mois**, des mesures relevant du domaine de la loi, afin de faire face aux impératifs d'ordre budgétaire, économique, social, sanitaire et sécuritaire de la lutte contre le COVID-19.

Dans ce cadre, j'ai déjà entamé les consultations avec les Institutions de la République. Je les poursuivrai demain avec l'opposition parlementaire.

Je tiens, en particulier, à l'approvisionnement régulier du pays en produits médicaux et pharmaceutiques.

Il en est de même pour les denrées de première nécessité. Le gouvernement mettra en œuvre des mesures de lutte contre toute hausse induite des prix.

Je suis également soucieux des effets de la crise sur l'économie nationale.

Pour en atténuer l'impact, j'ai créé un Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19, *FORCE-COVID-19*, qui sera doté de 1000 milliards de FCFA.

Ce Fonds sera alimenté par l'Etat et toutes les bonnes volontés.

Je lance un appel à tous, au secteur privé et aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin qu'ils apportent leur soutien au *FORCE-COVID-19*.

Les ressources du Fonds serviront entre autres, à soutenir les entreprises, les ménages et la diaspora.

Une enveloppe de 50 milliards sera consacrée à l'achat de vivres pour l'aide alimentaire d'urgence. Des mesures fiscales générales et spécifiques seront également prises en soutien aux entreprises.

Au titre des mesures générales, il sera accordé une remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 due par les entreprises et les particuliers, pour un montant global de 200 milliards.

S'agissant des mesures spécifiques, elles bénéficieront aux secteurs les plus touchés par la crise du Covid-19, en particulier l'hôtellerie, la restauration, le transport et la culture.

Ces mesures seront également étendues à la presse, compte tenu des changements induits dans

ses grilles de programme et du rôle de service public qu'elle joue dans le contexte de la crise.

Les Ministres en charge des Finances et de l'Economie prendront les dispositions nécessaires à l'application de ces mesures.

Mes chers compatriotes,

L'état d'urgence que je déclare aujourd'hui n'est pas une fin en soi. **Il ne s'agit pas, non plus, d'arrêter l'activité économique du pays.**

Il répond à un péril imminent si nous ne redoublons pas d'effort.

Face au péril, l'état d'urgence nous donne les moyens de renforcer nos rangs et d'intensifier nos efforts de lutte pour vaincre notre ennemi commun.

Je rappelle que le virus porteur de la maladie ne se déplace pas de lui-même. Il circule à travers les

personnes qui le portent, qui le déposent dans différents endroits et qui le transmettent ainsi à d'autres.

Par conséquent, en limitant nos déplacements et nos rassemblements, nous arrêtons la circulation du virus.

Si nous le faisons, nous avons la chance de gagner le combat contre le COVID-19.

Par contre, **et je vous le dis avec insistance**, si nous continuons de faire comme si de rien n'était, le virus va se propager de façon encore plus massive et plus agressive. Et malgré leur dévouement, nos personnels de santé seront alors débordés et ne pourront plus contenir la situation. C'est le pire des scénarios. Nous ne le souhaitons pas.

Alors, j'en appelle à une prise de conscience nationale sur la gravité de la situation.

J'en appelle à la responsabilité de chacun et de chacune.

J'en appelle à l'esprit citoyen et patriotique de toutes et de tous.

Limitons nos déplacements.

Evitons les rassemblements de quelque nature qu'ils soient.

Il y va de notre propre santé et de notre propre vie.

Il y va de la santé et de la vie de nos familles et de nos communautés.

Mobilisons-nous, mes chers compatriotes.

Ne laissons au virus ni la vie, ni nos vies.

Il y va de notre salut. **Il y va** du salut de la Nation.

Bonsoir.